

Bunion. Le 12 octobre de la même année, Léonard Lucault, de la province du Limousin, épousa Barbe Poisson, de la paroisse de Saint-Jean du Mortagne, dans la Perche. Le 3 novembre 1648, Mathurin Monnier, de la paroisse de Clermont, près la Flèche, prit pour femme Françoise Faffart, de la paroisse d'Argense, près de Caen.

De son côté, Mlle Mance, en revenant de France, en 1650, amena avec elle quelques jeunes filles et de nouveaux mariages furent célébrés. Louis Prudhomme, de la paroisse de Pomponne, près Lagny-sur-Marne, épousa, au mois de novembre 1650, Roberte Gadois ; puis dans le même mois, Gilbert Barbier, de la paroisse de Saint-Arè, de Désile-sur-Loire, Catherine de Lavaux, de la paroisse d'Ailnes, près Nancy. En 1651, eut lieu le mariage de Jean de Saint-Père, de la paroisse de Dormes, en Gatinais, avec Mathurine Godeu. Dans le contrat de mariage de Jean de Saint-Père, on voit les libéralités que lui fait M. de Maisonneuve *pour le récompenser de ses bons et fidèles services rendus pendant huit ans.*

M. de Maisonneuve arrive à Villemarie avec sa recrue en 1653 et en 1654, dans la seule année, treize mariages sont célébrés ; ce sont les suivants : Toussaint Huneault, de la paroisse de Saint-Pierre-àux-Champs, épousa Marie Longueil, de la ville de Cognac ; André Demers, de la paroisse Saint-Jacques, de Dieppe, épousa Marie Chedeville, de Villars, Picardie ; Jean Demers, frère du précédent, épousa Jeanne Vedille, de la paroisse Saint-Germain, Anjou ; Pierre Godin, de la paroisse de Saint-Vol, diocèse de Langres, épousa Jeanne Roussillon, de Morse, diocèse de Saintes ; Jacques Beauvais, d'Igè, diocèse de Sèez, épousa Jeanne Soldé, de la Flèche, Anjou ; Robert le Cavalier, dit des Lauriers, de Cherbourg, Normandie, épousa Adrienne Duvivier, de Corbeny, près Laon ; Eloi Jarry, dit Lahaie, de Saint-Martin d'Igny, épousa Jeanne Maré, de la paroisse de Saint-Michel de Poitiers ; Jean Milot, né à Vermouton, dans l'Auxerrois, épousa Marthe Pinson, de la Flèche ; Pierre Villain, de la paroisse de Grossès, diocèse de Luçon, épousa Catherine Lorion, de la paroisse de Saint-Saoul, diocèse de Larochele ; Jean Lemerchè, de la paroisse de Saint-Laurent, à Paris, épousa Catherine Hureau, de la Flèche ; André Charli, dit sieur de Saint-Anges, de la paroisse de Saint-Gervais, à Paris, épousa Marie Dumesnil, de la Flèche.

### XIII

#### CONFRÉRIE MILITAIRE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

A cette époque, 1654, les colons de Villemarie étaient toujours, comme au début, remarquables par leur charité et leur piété. La sœur Morin en témoigne ainsi : " Rien ne fermait à clef en ce " temps-là, ni les maisons, ni les coffres, ni les caves ; tout demeu-  
" rait ouvert sans que personne eut à se repentir de sa confiance.  
" Ceux qui jouissaient de quelque aisance s'empressaient d'aider